



OGEC SACRE-CŒUR / SAINT-MICHEL

Tarifs de l'année scolaire 2020 / 2021



Nom :

Prénom :

Classe :

1) Choix du tarif : Pour déterminer votre tarif, relevez le montant de votre « REVENU FISCAL DE REFERENCE » : votre avis d'imposition de 2019 (revenus 2018), entourez votre choix A, B, C, D ou E et faites nous une copie de ce ci. **Le TARIF E sera appliqué, si nous n'avons pas la photocopie.** Une facture vous sera adressée fin décembre pour la contribution annuelle, les fournitures et les manuels. Une autre en avril et en juin pour les autres frais (sorti livres).

Revenu fiscal de référence	Tarif	ECOLE (annuel)	COLLEGE (annuel)
Jusqu'à 19 999 €	A	320.00 €	350.00 €
De 20 000 € à 29 999 €	B	340.00 €	370.00 €
De 30 000 € à 39 999 €	C	365.00 €	405.00 €
De 40 000 € à 49 999 €	D	390.00 €	430.00 €
Au-delà de 50 000 €	E	420.00 €	460.00 €

2) Réductions appliquées pour chaque enfant dans notre OGEC :

	Réductions annuelles
2 enfants	20 € par enfant
3 enfants	30 € par enfant
Pour le 4ème enfant et suivants	50 % à partir du 4ème

3) Frais exceptionnels pour l'année : (régularisation en fin d'année en fonction du coût réel)

	Fournitures (estimation)	Sorties à la journée (estimation)	Forfait livres albums	Location manuels	Fichier lecture + albums + fichier maths
Maternelles	35.00 €	40.00 €			
CP	15.00 €	40.00 €			50.00 €
CE1 au CM2	35.00 €	40.00 €	25.00 €	9.00 €	
Collégiens	35.00 €	40.00 €			

4) Restauration : (Une facture sera faite tous les mois)

	Maternelle au CE1	CE2 au CM2	Collégiens
Prix du repas	4.20 €	4.60 €	5.00 €

Merci d'entourer les jours où mangera votre enfant : (important pour établir les prélèvements mensuels, avec régularisation en fin d'année pour les repas non consommés)

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

5) Tarif et horaires de la garderie de l'école : (facturée tous les mois et à régler par chèque, déductible des impôts à hauteur de 50% jusqu'à 6 ans)

Le matin de 7h30 à 8h30 au prix de **2,50 €** la séance

Le soir de 17h15 à 18h30 au prix de **2,50 €** la séance

Les prélèvements mensuels comprennent la contribution, les fournitures, les sorties et la cantine, avec une régularisation en fin d'année.

DATE DE RETOUR DE CE DOCUMENT AVANT LE 14 JUIN 2021 MERCI